

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 NOVEMBRE 2020

Commune de SAINT DIDIER EN BRIONNAIS

Présents : René SARROCA - Philippe CORNELOUP - Philippe JOUANIN - Thibaut MEHU - Estelle BORDE - Sophie RIVOLLIER - Jacques GUILLON - Clément DUBOIS - Carlos LANCHAS PALOS - Mathieu CORNELOUP

Le Conseil municipal s'est réuni sous la présidence de René SARROCA.

M. le Maire présente Mme Josiane CORNELOUP, députée, qui souhaitait rencontrer les nouveaux élus. Mme Corneloup remercie le conseil municipal pour l'accueil. Elle fait une présentation de la circonscription : 145 communes – la plupart très rurales – 52 nouveaux Maires. Elle félicite les élus pour leur engagement au service de la collectivité - rappelle le rôle des conseillers municipaux – Côte de popularité des Maires qui sont proches de la population. Un point est fait sur la fonction de députée – 3 jours de présence à Paris par semaine – 2 attachés parlementaires à St Bonnet de Joux et 2 à Paris – 2 permanences par semaine (lundi et vendredi) à St Bonnet de Joux - environ 600 dossiers sont traités par an. Présence du loup en Saône et Loire – Demande pour le vote par correspondance lors des élections politiques – Explications sur l'accueil familial des personnes âgées. Ensuite la parole est donnée aux conseillers municipaux pour poser des questions.

Mme Corneloup quitte la séance.

Le compte rendu de la réunion du 11 septembre 2020 est adopté à l'unanimité.

Le conseil municipal prend connaissance d'un devis des Ets Thivent concernant divers chemins : Les tâches – Cherancre – Chemin de Marnant – La Brosse. Une demande de subvention sera faite au Conseil Départemental en fin d'année. Le programme présenté sera à définir lors de la prochaine réunion de décembre.

La mise en place des décorations de Noël aura lieu le samedi 5/12 à 13 H 30. Les sapins seront commandés à l'entreprise FAYOLLE.

Sophie résume la réunion de la commission tourisme : Unesco – balisage circuits etc...

La communauté de commune envisage un achat groupé de défibrillateur, les communes intéressées doivent s'inscrire. Saint Didier souhaite en acquérir 1. Des devis sont à l'étude. Estelle et Mathieu présentent le site internet en cours de création. La photo de chaque conseiller municipal sera intégrée. Les bulletins municipaux ont été scannés pour les intégrer. De nombreuses infos seront en ligne.

La prochaine réunion est fixée au vendredi 11 Décembre 2020 à 20 H 30.

Le Maire : René SARROCA